

2018

Méthodes & Outils

Un projet inscrit dans le cadre de la politique régionale de lutte contre l'illettrisme, soutenu et financé par le Conseil Régional Occitanie.



Voir les [modalités](#) sur le programme de formation.

Déjeuner libre et à la charge du/de la participant-e

Inscription
Uniquement par internet
www.ressources-territoires.com

Contacts
Administratif, logistique :
Sylvie HAMON
accueil@ressources-territoires.com
05 62 11 38 34

Contenus formation :
Nathalie CHEVIGNY
nchevigny@ressources-territoires.com
05 62 11 39 44



Ressources & Territoires

De l'idée au projet : comment construire un projet Toutes les étapes en 5 jours

Cycle
de formation

Publics concernés : tout-e professionnel-le qui, dans le cadre de ses fonctions, est amené-e à mettre en place des projets.

Prérequis : identifier une idée de projet qui sera développée pendant le cycle de formation.

Objectifs

Développer, concevoir un projet dans son service, dans sa structure de travail ne peut pas se régler de façon mécanique, aussi il est essentiel de connaître quelques balises pour guider notre façon de faire et choisir notre route.

- * Connaître les principes et les étapes de la méthodologie de projet
- * Concevoir et élaborer une ou des actions en appliquant la méthodologie de projet

Méthode

Alternance d'apports théoriques (matins) et de travaux pratiques en ateliers (après-midi).

Contenus

Pour chaque étape de la construction d'un projet :

- * la terminologie appropriée
 - * les points clés stratégiques - points de vigilance à ne pas négliger
 - * les partenariats...
 - * les quelques outils pratiques
 - * les clés de réussite
-
- * J1 - Éléments de cadrage
 - * J2 - Diagnostic territorial
 - * J3 - Élaboration d'un arbre d'objectifs
 - * J4 - Évaluation du projet
 - * J5 - Échanges de pratiques - retour d'expériences

Intervenante

Françoise DELRIEU - *Chargée de mission territoriale R&T*

5 jours indissociables
9 et 10 octobre - 6 et 7 novembre - 27 novembre
De 9h00 à 17h00 - À Ressources & Territoires

R&T se réserve le droit de différer ou d'annuler la formation en cas d'un nombre insuffisant de participant-e-s.